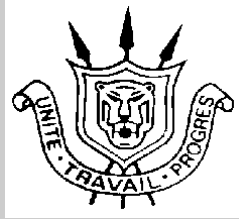


Ewa REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET  
DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

COMMUNICATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA  
COOPERATION AU DEVELOPPEMENT A L'OCCASION DE LA  
RENCONTRE AVEC LES REPRESENTANTS DU CORPS  
DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE ET DES ORGANISATIONS  
REGIONALES ET INTERNATIONALES

Bujumbura, le 09 octobre 2020

Excellence Monsieur le Vice-Doyen du Corps Diplomatique,  
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs des Missions diplomatiques,  
Mesdames et Messieurs les Chefs de Postes consulaires,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations Régionales et Internationales,  
Monsieur le Secrétaire Permanent,  
Monsieur l'Assistant du Ministre,  
Mesdames et Messieurs les hauts cadres du Ministère,  
Mesdames et Messieurs les représentants des médias publics et privés,

**BONJOUR !**

0. J'aimerais, de prime abord, rendre grâce à Dieu Tout Puissant qui nous a gardé et conduit en ces lieux aujourd'hui dans la paix et dans la joie.
1. En ce moment où nous initions la série de rencontres, que j'espère heureuse et laborieuse, entre le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement et le Corps diplomatique et consulaire, depuis ma prise de fonctions, je voudrais d'emblée souhaiter la chaleureuse et cordiale bienvenue à vous tous et vous remercier d'avoir répondu avec enthousiasme à mon invitation.
2. Je vous précise d'ores et déjà que la rencontre de ce jour est essentiellement une rencontre de prise de contact. J'ai certes déjà eu l'opportunité de recevoir certains d'entre vous dans mon cabinet ; j'ai également pu discuter avec d'autres dans diverses occasions et circonstances ; je connais par ailleurs certains

d'entre vous, très peu nombreux il est vrai, pour avoir travaillé avec eux au moment où je prestais en tant que Secrétaire Permanent au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale il y a de cela six ans.

Aux uns et aux autres, je vous souhaite mes meilleurs vœux de succès dans vos fonctions respectives et un excellent séjour au Burundi.

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

3. La période que vous venez de passer au Burundi vous a permis de vous rendre personnellement compte de l'évolution politique dans notre pays, en particulier les pas franchis dans la consolidation de la démocratie et dans l'édification de l'Etat de droit.
4. Vous aurez constaté de visu la réussite des élections justes, libres, démocratiques, transparentes, pacifiques et apaisées de cette année, ainsi que l'installation des institutions démocratiquement élues à tous les niveaux de la base au sommet.
5. Nous Nous réjouissons particulièrement de la réussite de ce processus électoral qui a pu être mené dans la paix et dans la liberté, caractéristiques du pas franchi par les burundais sur la voie de la démocratie. Le bon déroulement de ces élections a rassuré sur les défis sécuritaires, politiques et organisationnels qui inquiétaient certains partenaires internationaux à la veille des élections.

Les burundais ont jeté, telle une flèche, tous les pronostics apocalyptiques qui ont précédé notre transition politique et historique exemplaire dans la région et en Afrique.

6. L'observation des élections que certains d'entre vous avez pu assurer, ont fait que nos élections ont été une réussite dont les résultats ont coupé court avec toute spéculation politicienne.
7. Aujourd'hui, les institutions issues de ces élections libres et démocratiques sont à pied d'œuvre. Elles émanent de la volonté et du choix du peuple. Nous ne doutons pas de votre soutien afin qu'elles relèvent les nombreux défis auxquels elles font face pour donner une réponse satisfaisante aux aspirations légitimes du peuple qui les a mises en place, tout cela, à travers une coopération mutuellement avantageuse et respectueuse.
8. Vous avez par ailleurs vécu, avec nous, les défis économiques et sociaux du pays, issues en partie des mutations successives de l'économie mondiale et de la pandémie de la COVID-19, de même que les efforts du Gouvernement burundais pour tenter d'atténuer leurs effets ou mieux, d'y mettre un terme.
9. Vous avez suivi, sans nul doute avec beaucoup d'attention, les orientations du nouveau pouvoir, telles qu'annoncées par Son Excellence Monsieur le Président de la République en date du 18 juin 2020.  
Permettez-moi, à cet égard, de revenir sur quelques-unes pour réaffirmer leur pertinence et leur importance dans la vie nationale et internationale.
10. Dans le cadre de la recherche d'une paix et d'une sécurité durables dans le pays, nous nous sommes engagés à endiguer

toutes les formes de criminalité. Nous félicitons et encourageons les agents de police, les administratifs et les magistrats qui répondent déjà par des actes concrets à l'appel gouvernemental de traiter en urgence les dossiers des cas de flagrant délit. Cela contribue à remonter le niveau de confiance dans la justice et à dissuader les criminels à passer à l'acte.

11. Nous allons continuer à investir dans le renforcement des capacités des services judiciaires, des forces de l'ordre et de sécurité notamment par la formation et l'équipement, de même que par l'amélioration de leur organisation afin qu'ils accomplissent efficacement leur mission.
12. Je voudrais attirer votre attention sur le caractère central du devenir du secteur de sécurité dans mon pays, à savoir son caractère régional. En effet, le Burundi se trouve dans une région marquée de temps à autre par des poussées de violence et d'instabilité causées par les forces négatives qui pullulent dans la partie Est de la République Démocratique du Congo ainsi que le non respect des instruments juridiques régionaux en matière de paix et de sécurité. C'est un défi pour le Burundi et la région, mais c'est aussi un appel à responsabilité.
13. Le Gouvernement du Burundi soutient fortement l'idée que le développement économique poursuivi par les ensembles régionaux nécessite un travail constant pour le maintien de la paix et de la sécurité dans chaque pays. Aussi, les initiatives que le Burundi prend viennent du sentiment profond que les Africains doivent être en mesure de faire face à leurs défis. Aux problèmes africains, des solutions africaines. C'est pourquoi nous apportons notre plein appui à l'opérationnalisation de

l'architecture de paix de l'Union Africaine en vue d'une coopération régionale dynamique pour résoudre effectivement nos propres conflits.

14. Le Burundi déploiera tous les moyens à sa disposition pour apporter sa coopération aux pays amis en vue de renforcer le partenariat pour lutter contre les différentes sources d'insécurité dans le monde dont l'instabilité politique, le terrorisme et l'extrémisme violent, la piraterie et le crime transnational.
15. C'est dans ce contexte que mon pays a mis à la disposition de l'Organisation des Nations Unies et de la Commission de l'Union Africaine des contingents militaires pour contribuer au rétablissement et au maintien de la paix et de la sécurité en Somalie et en République Centrafricaine principalement.
16. Durant toutes ses interventions pour la paix, le Burundi a investi beaucoup. Mais aussi, il a subi des pertes en vies humaines. Le peuple burundais sait néanmoins que la paix n'a pas de prix, comme la vie, comme la liberté, comme l'honneur et la dignité. Je veux dire ici que ces valeurs-là sont absolues. C'est à cet effet que le Burundi, comme nation, a réagi avec vigueur, en acceptant d'envoyer ses filles et fils là où ces valeurs étaient menacées.
17. Le Burundi continuera à apporter sa modeste contribution au rétablissement et au maintien de la paix dans le monde au nom de la sécurité collective.

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

18. Le Gouvernement burundais a pris un engagement pour la bonne gestion de la chose publique et déclaré le renforcement de la bonne gouvernance par une lutte sans merci contre tous les comportements irresponsables qui mettent en danger le trésor public par les vols, les détournements et la mauvaise gestion.

Nous allons poursuivre ce combat avec plus de détermination en s'assurant que toute la population adhère à ce programme et joue activement son rôle dans cette lutte que nous sommes appelés à gagner collectivement.

19. La politique de la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans et pour les femmes enceintes et les accouchements dans les structures sanitaires étatiques, de même que celle de la gratuité de la scolarité à l'enseignement primaire qui est étendue jusqu'à la 9<sup>e</sup> année d'études, répondent à notre souci d'améliorer les conditions de vie de la population. Elles seront poursuivies de plus belle car elles cadrent avec le souci du respect des droits de la femme et des droits des enfants, d'abord à la vie, et ensuite à l'éducation. L'éducation étant une des redoutables armes pour réussir le développement durable pour tous.

20. La COVID-19, quant à elle, continue de peser de tout son poids sur tous les secteurs de la vie nationale, malgré sa propagation quasi maîtrisée au Burundi. Je remercie vivement les partenaires qui ont contribué d'une façon ou d'une autre aux efforts du Gouvernement burundais dans son combat déterminé contre cet ennemi invisible commun. Mention spéciale aux

professionnels de la santé à tous les niveaux pour leur rôle central dans le combat partagé.

21. Les résultats de la campagne de trois mois contre la pandémie COVID-19 lancée par Son Excellence le Président de la République sont en tout cas très encourageants. Cependant, malgré des progrès significatifs enregistrés dans la lutte contre cette pandémie, l'ennemi est toujours présent parmi nous et il nous faut redoubler de vigilance et intensifier notre lutte commune.

22. Pour une meilleure canalisation de cette lutte commune, le Fonds alloué au combat engagé contre la COVID-19 sera désormais un Fonds unique hébergé à la Banque de la République du Burundi. Tous ceux qui voudront intervenir dans ce domaine passeront par ce canal. Toute initiative parallèle sera malheureusement contre-productive.

23. La jeunesse de notre population est un atout, mais dans la situation de pauvreté et de faible investissement, cela devient un défi. Le Gouvernement burundais est à la recherche de toutes les solutions efficaces possibles pour mobiliser la jeunesse pour le travail productif.

A cet égard, le Gouvernement dispose d'une ambitieuse politique visant la réduction du chômage, l'accroissement de l'employabilité des jeunes sortants du système scolaire et la mise à jour des compétences requises par la formation continue.



24. Dans ce cadre, la Vision Burundi 2025 a donné le ton par la recommandation de créer, à moyen terme, un fonds national pour le financement des jeunes créateurs d'emplois. Ainsi, la Banque d'Investissement des Jeunes (BIJ) a ouvert ses portes et des mouvements coopératifs ont vu le jour et continuent à se multiplier à travers tout le pays avec l'encadrement et l'appui technique et financier du Gouvernement.
25. En matière de développement socio-économique, permettez-moi de vous redire la vision commune de notre pays que nous, le peuple burundais, avons construite à l'horizon de l'année 2025. Je cite la Vision Burundi 2025 : *"En 2025, le Burundi est une Nation unie, solidaire et en paix ; un pays bâti sur une société de droit avec un patrimoine culturel riche ; une économie prospère au service du bien-être de tous"*. Fin de citation
26. A travers le Plan National de Développement du Burundi 2018-2027, le peuple burundais s'est offert un programme assez ambitieux pour des actions phares d'envergure en faveur du développement. Une attention particulière est portée aux domaines de l'agriculture et de l'élevage, de l'environnement, de l'éducation et de la formation, notamment la formation professionnelle et l'enseignement des métiers, de l'énergie, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, des mines.
27. Nous sommes conscients au Burundi que la pauvreté n'est pas une fatalité et que l'aide internationale que nous recevons ne doit venir qu'en appui à nos efforts. Nous travaillons ardemment à cette fin en actionnant toutes les ressources possibles pour

mettre en œuvre les projets et programmes du Plan National de Développement.

28. Reconstruire un pays qui a connu des périodes de crises successives et le rendre de nouveau viable, n'est pas une tâche aisée. Il s'agit, Mesdames et Messieurs, d'un processus évolutif qui exige beaucoup de patience, mais aussi de courage et de détermination. Nous sommes confiants que nous y parviendrons sous le leadership éclairé de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Nous y parviendrons parce que la volonté politique qui est l'alpha et l'oméga du succès en la matière est plus forte que jamais.

Nous y parviendrons parce que nous nous sommes donnés le cadre logique de notre démarche : la Vision Burundi 2025, le Plan National de Développement 2018–2027, la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption, le Discours-programme du Président de la République, pour ne citer que ceux-ci.

Nous y parviendrons en outre parce que vous, partenaires fidèles et efficaces, vous nous encouragez par votre accompagnement à travers vos appuis multidimensionnels et multiformes.

Nous y parviendrons enfin parce que nous, le peuple burundais, nous y croyons.

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

29. Nous sommes fiers des relations cordiales que nous entretenons de manière générale avec les pays de la Région des

Grands-Lacs africains. Nous avons compris, au sein de cette région, que le dialogue et la concertation doivent prévaloir chaque fois que de besoin. Ainsi s'inscrit-elle dans cette logique la visite que ma Collègue des Affaires Etrangères de la République Démocratique du Congo a effectuée au Burundi au début de cette semaine.

Nous allons renforcer davantage ces relations parce que nous sommes convaincus que la cohabitation harmonieuse est la seule voie qui vaille pour une paix et une sécurité durables dans la région et ailleurs dans le monde. C'est aussi la condition sine qua none pour réussir un développement harmonieux et inclusif de nos pays.

30. Dans le secteur de l'intégration régionale, le Burundi compte améliorer et développer davantage sa participation active aux organisations sous-régionales et régionales auxquelles il a adhéré, tant qu'elles constitueront une garantie de la paix et de la sécurité collective ainsi qu'un véritable levier de développement.
31. S'agissant de nos relations internationales, je voudrais redire la détermination du Gouvernement du Burundi à œuvrer ensemble avec vous tous pour la promotion d'un partenariat mutuellement avantageux dans le respect de la souveraineté, de la dignité et des droits de tout un chacun.
32. Le temps est donc venu, en ce qui nous concerne, de normaliser les relations avec les partenaires traditionnels du Burundi, dont les liens d'amitié avec certains sont confrontés à des défis majeurs, et d'ouvrir la porte aux nouveaux partenaires qui voudront développer les relations mutuellement bénéfiques et respectueuses avec le Burundi.

33. Le partenariat fructueux et enrichissant que nous souhaitons construire avec vous devra aborder la question de la relance de ces liens avec un esprit d'ouverture, de compréhension, d'amitié, de solidarité et de confiance mutuelle qui ont toujours caractérisé nos relations.

34. Votre rôle, Mesdames et Messieurs, sera d'une importance capitale à cet égard.

Je vous exhorte à cet effet à rapporter et à témoigner de la vraie réalité sur le Burundi, car votre franchise, votre sincérité et votre bonne foi peuvent contribuer au retrait du Burundi de l'agenda du Conseil de Sécurité des Nations Unies et à la levée des sanctions unilatérales et immorales injustement imposées au Burundi par certains partenaires.

J'invite ceux qui les ont prises de les lever sans attendre car le statu quo n'est pas une option et il est contre-productif pour toutes les parties. Si ces sanctions injustes, immorales et illégales se poursuivent, le Burundi pourrait à son tour recourir en dernier ressort au principe de la réciprocité.

Pour sa part, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement vous promet une collaboration pleine et entière pour que vous puissiez accomplir aisément vos missions respectives.

35. Dans ce cadre, je souhaite porter à votre connaissance que le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement vient de connaître une légère restructuration interne par la mise en place de deux nouvelles Directions, à savoir la Direction de la Promotion de l'Emploi des Migrants et la Direction des Affaires Consulaires.

La Direction de la promotion de l'Emploi des Migrants est chargée de la protection des intérêts des travailleurs migrants

burundais et sera coiffée par la Direction Générale de la Diaspora, de la Promotion de l'Emploi des Migrants et des Organisations Non Gouvernementales et Associations Sans But Lucratif Etrangères.

La Direction des Affaires Consulaires, quant à elle, s'occupera de la coordination et du suivi de toutes les activités consulaires et reste sous la tutelle administrative directe de la Direction Générale du Protocole et des Affaires Consulaires qui change elle-même d'appellation car elle est amputée de la Direction des Affaires Juridiques désormais attachée au Cabinet du Ministre.

36. J'aimerais, avant de terminer mon propos, aborder une question de préoccupation au niveau des services publics burundais qui concerne certaines de vos missions diplomatiques et organisations internationales.
37. Depuis quelques années, nous observons une recrudescence injustifiée de plaintes déposées au Ministère ayant en charge les Affaires Etrangères par des nationaux burundais ayant servi dans vos missions et organisations pour demander d'intercéder afin que justice leur soit faite. La plupart des litiges entre vos missions et les engagés locaux ont trait aux contrats de travail, à leur interprétation et à leur gestion.
38. Je vous exhorte d'interpréter correctement et positivement le contenu de la Convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques et des Accords de siège, notamment en ce qui concerne la gestion, parfois abusive, des privilèges et immunités. Cela éviterait les désagréments actuels qui vont malheureusement jusqu'aux appels aux procès.

39. Pour conclure, je vous réitère notre attachement aux principes de la Charte des Nations Unies, aux valeurs partagées visant à rendre le monde que nous vivons plus juste, plus solidaire et respectueux de l'environnement en général et de la terre nourricière en particulier.

Pour ceux qui veulent cheminer avec nous, vous avez en face de vous un partenaire fiable, honnête et fidèle à l'amitié sincère entre les peuples.

40. Je vous remercie beaucoup pour votre très aimable attention.